



Fédération syndicale unitaire
Section départementale de la Somme
9 rue Dupuis 80000 AMIENS
fsu80@fsu.fr – 06.78.48.43.76

La FSU Somme vous informe

A l'appel de l'UNEF, de l'UNL, de FO, de la CGT, de Solidaires et de la FSU

**Bloquer les salaires et les carrières des agents publics, rétablir le jour
de carence, supprimer les emplois des services publics,
C'est remettre en cause notre modèle social et c'est injuste !**

**Supprimer la libre inscription des bacheliers dans la filière de leur
choix c'est renforcer la sélection à l'entrée des études supérieures,
c'est le contraire d'une politique ambitieuse en faveur d'un
enseignement supérieur public ouvert à toutes et tous !**

**Casser les droits des salarié-es pour faire baisser le chômage ?
C'est inefficace et injuste,
NON aux ordonnances Macron et à la casse du Code du travail !**

**Journée d'action unitaire privé/public,
jeunes, retraité-es, privé-es d'emploi...**

Jeudi 16 novembre 2017

**Abbeville : 17 h – Devant le lycée Boucher-de-Perthes
Amiens : 14 h 30 - Maison de la culture**

Mesures salariales pour les fonctionnaires : inacceptable pour la FSU !

Après la forte journée d'action et de mobilisation unitaire des agent-es de la fonction publique le 10 octobre dernier, le boycott d'une séance du Conseil commun de la fonction publique devant examiner notamment les textes concernant la compensation de la hausse de la CSG et le report d'un an des mesures PPCR (*protocole de 2015 permettant des évolutions de carrière et de rémunération pour toutes et tous les agent.e.s de 2016 à 2020*), la FSU, comme l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, a voté contre ces textes lors de la séance du CCFP du 8 novembre 2017.

En effet, avec ces mesures, additionnées au nouveau gel de la valeur du point d'indice et au rétablissement du jour de carence, le gouvernement a décidé de détériorer le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents représentant 20% de l'emploi en France !

C'est inacceptable pour la FSU !

Le dernier rapport annuel sur l'état de la fonction publique, présenté au cours de cette même séance du Conseil commun, pointe de fortes disparités entre les agent-es et des inégalités salariales persistantes entre les femmes et les hommes d'environ 13%. Il montre aussi qu'en 2015, le décrochage entre les salaires du secteur public (+0,6%) et ceux du secteur privé (+1%) s'est poursuivi.

Cela montre la nécessité d'une application rapide des mesures PPCR et, au-delà, d'une politique salariale ambitieuse.

Aujourd'hui, les décisions prises par le gouvernement, en particulier le report de PPCR, vont à rebours de cette exigence. Ces mesures sont très inquiétantes dans un contexte austéritaire où les agent-es servent encore une fois de variable d'ajustement.

Où est la reconnaissance du travail et des qualifications des personnels ? Comment rendre dans ces conditions la Fonction publique attractive ? Quelle lisibilité est donnée à l'action publique quand sont traités de la sorte celles et ceux qui assurent des missions essentielles d'intérêt général pour le développement et la cohésion du pays ? **En œuvrant de la sorte le gouvernement envoie aussi un message négatif aux usagers !**

La FSU poursuivra avec détermination ses actions en faveur des agent-es, pour que soient reconnus, comme il se doit, les métiers et les missions des personnels, leur engagement professionnel quotidien qui contribue au développement du pays comme à la cohésion de sa population. **Elle défend la nécessité de l'unité durable de l'ensemble des organisations de fonctionnaires et agit en ce sens pour faire avancer les revendications des personnels.**

Après le Conseil supérieur de l'éducation du jeudi 9 novembre dernier consacré à l'accès aux études supérieures...

Pour la FSU, le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiant-es n'est pas à la hauteur des enjeux de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Dans les prochaines années, les effectifs en licence augmenteront environ de 40 000 étudiant-es par an. **Il n'y avait pas besoin de changer la loi pour les accueillir à l'université**, il y avait juste besoin de financer les capacités d'accueil et d'encadrement pour faire réussir tous les jeunes.

Bien au contraire, le projet de loi gouvernemental supprime la libre inscription des bacheliers dans l'établissement de leur choix, en généralisant le principe de capacités d'accueil limitées et par là même la possibilité de sélectionner les bacheliers. **INACCEPTABLE !** La FSU a contribué à ce que le projet de loi et ses mesures ne recueille pas l'avis favorable du CSE.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**